

Marchés publics



Qu'est-ce qu'un marché public ?

Un marché public est un contrat conclu à titre onéreux entre un acheteur public ou privé et un opérateur économique public ou privé.

Ce marché doit répondre aux besoins de l'acheteur en matière de travaux, de fournitures ou de services. Les règles qui s'appliquent à ces contrats sont définies par la législation relative aux marchés publics.

Année 2023

Référence	Type de marché	Type de procédure	Objet du marché	Date limite	Obtenir les pièces du marché
-----------	----------------	-------------------	-----------------	-------------	------------------------------